

COMMUNIQUE DE PRESSE

## La journée de l'Europe avec les Fonds européens

9 mai 1950 – 9 mai 2010

*Soixante ans de la Déclaration Schuman*

Mai 2010

Il y a tout juste 60 ans, le 9 mai 1950, Robert Schuman, Ministre français des Affaires étrangères, et son conseiller et ami Jean Monnet, appelèrent la France, l'Allemagne et d'autres pays européens à mettre en commun leur production de charbon et d'acier pour poser les premières bases concrètes d'une union des Etats européens.

**Cette journée est devenue un symbole européen et, soixante ans après la déclaration Schuman, le 9 mai est une occasion pour les Fonds européens FSE (Fonds social européen), FEDER (Fonds européen de développement régional), FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) et FEP (Fonds européen pour la Pêche) de montrer que l'Europe est bien présente dans le quotidien des Français.**

**Chaque jour, les Fonds européens permettent de réduire les écarts de développement et de renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale entre pays et régions de l'Union européenne.** Créé en 1957 par le traité de Rome, le Fonds social européen est ainsi le principal levier financier de l'Union européenne pour la promotion de l'emploi dans les 27 Etats membres. Le Fonds européen de développement régional soutient, depuis 1975, les régions européennes dans leurs efforts d'attractivité économique et d'excellence territoriale, autour des thématiques de développement durable et de l'économie de la connaissance.

D'ici à 2013, ce sont ainsi près de 200 000 projets qui auront bénéficié du soutien des Fonds structurels en France.

**Aujourd'hui et tout au long du mois de mai 2010**, les projets FSE, FEDER et FEADER prennent part à de nombreux événements qui animent la Fête de l'Europe partout en France. Stands d'informations et activités ludiques destinés à tous les publics viennent rappeler que l'Europe s'engage chaque jour auprès de ses citoyens.

***Les Fonds européens font vivre la Fête de l'Europe et  
twitchent en direct depuis les régions !***

**Pour suivre les événements et échanger en direct  
[http://twitter.com/fse\\_france](http://twitter.com/fse_france) + [www.leuropesengage.eu](http://www.leuropesengage.eu)**

## LES FONDS STRUCTURELS

### « LE SAVIEZ-VOUS ? »

#### 1. Quelles sont les missions des Fonds européens ?

Le FSE et le FEDER visent à permettre aux Etats membres d'être solidaires les uns des autres tout en restant compétitifs dans l'économie mondiale. Le FSE soutient les actions innovantes pour faciliter l'accès à l'emploi et pour améliorer la formation des citoyens européens. Le FEDER vise à améliorer l'attractivité des territoires en développant leur accessibilité (nouvelles technologies) et en favorisant le développement durable. Il accompagne les mutations économiques notamment en stimulant les dépenses de recherche et développement dans les PME.

D'autres Fonds interviennent au profit de certains territoires spécifiques, comme le FEADER qui, dans le cadre de la PAC (Politique agricole commune), accompagne les territoires ruraux pour faire face à leurs importants défis de développement (intégration de nouvelles technologies, développement durable et plus respectueux de l'environnement par exemple).

Les Fonds européens ayant une vocation à agir sur le long terme, ils sont toujours mis en œuvre sur plusieurs années. Ils sont actuellement à mi-parcours de leur programmation 2007-2013.

#### 2. Quelle est la part du budget de l'Union Européenne consacrée à la politique de cohésion sur la période 2007- 2013 ?

La politique de cohésion, c'est l'action croisée du FEDER, du FSE et du Fonds de cohésion (la France ne bénéficie pas de ce dernier fonds car il est attribué principalement aux nouveaux Etats membres pour leur permettre de combler rapidement leurs retards de développement). En tout, la dotation cumulée de ces trois fonds avoisine les 308 milliards d'euros. Elle représente 35% du budget communautaire, ce qui en faisait le premier poste budgétaire en 2007, devant la PAC.

#### 3. A quelle hauteur se situe l'aide du FSE et du FEDER en France sur la période 2007-2013 ?

La France se situe au 6ème rang des pays bénéficiaires. Pour le FSE, ce sont près de 5,4 milliards d'euros qui seront investis jusqu'en 2013, dont près de 900 millions pour les départements d'outre-mer.

Pour le FEDER, près de 7,8 milliards seront investis dans les 26 régions françaises d'ici 2013, dont 2,2 milliards environ pour les départements d'outre-mer.

On estime que le montant des aides disponibles pour les porteurs de projets peut quasiment être doublé car les Fonds européens n'interviennent jamais seuls : les acteurs publics et privés territoriaux apportent près de 50% d'aides complémentaires au profit des projets soutenus.

#### 4. Qui est concerné par les aides du FSE et du FEDER ?

Entreprises, collectivités locales, associations, chambres consulaires, centres de formation, clusters, centres de recherche peuvent bénéficier des aides du FSE et du FEDER pour développer de nouveaux projets.

Pour obtenir une aide européenne, c'est l'excellence et l'opportunité du projet qui priment, l'objectif global étant faire de l'Union européenne « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique au monde ».

Le FSE soutient ainsi des solutions nouvelles pour améliorer la qualité des emplois et rendre plus efficaces l'apprentissage et les formations.

Le FEDER appuie les projets permettant de l'adaptation à une économie plus globalisée et aux changements climatiques.

**5. Les aides des Fonds structurels sont-elles financées depuis Bruxelles ?**

Non. Les montants FSE et FEDER sont gérés dans les régions, avec une coordination stratégique des services de l'Etat. Il s'agit de tenir compte des spécificités de chaque territoire et de soutenir les solutions les mieux adaptées pour répondre aux défis constatés. Chaque région a donc défini des priorités pour utiliser au mieux les crédits disponibles et les aides sont toujours attribuées par des comités de sélection réunissant l'ensemble des partenaires économiques, sociaux et environnementaux locaux.

**6. Comment bénéficier concrètement de l'aide des Fonds structurels ?**

Les Fonds structurels viennent en complément des financeurs nationaux afin de « faire mieux et plus ». Parce qu'introduire une dimension innovante dans un projet coûte plus cher, le FSE et le FEDER aident à boucler les budgets pour rendre plus facile l'expérimentation de solutions différentes de celles déjà explorées. Dans les régions, les Fonds structurels sont attribués sous la responsabilité des Préfets de région. Pour connaître les possibilités de financement et savoir si le projet qu'on souhaite mettre en œuvre peut bénéficier d'une aide européenne, il faut donc s'adresser aux Préfectures de région qui disposent toutes d'un service « Europe » en charge des différents programmes et d'un site internet d'information sur les Fonds européens.

**7. Quels sont les champs d'action prioritaires des Fonds structurels sur la période 2007-2013 ?**

Pour la France, la volonté commune de l'Etat et de l'Europe est de cibler les aides européennes là où elles seront les plus efficaces. En 2007, chaque région française a défini les priorités d'intervention pour son territoire. Cette stratégie dans la durée (jusqu'en 2013) permet de mener des actions sur plusieurs années afin d'avoir un impact renforcé sur le développement de chaque région.

Le FSE a globalement 4 champs d'action prioritaires :

- la formation des salariés,
- la sécurisation professionnelle (éviter que les personnes perdent leur emploi et permettre leur retour rapide dans l'emploi si elles sont licenciées),
- l'aide à la création d'entreprises via la formation et le tutorat des chefs d'entreprises et des créateurs ou repreneurs d'entreprises,
- l'accompagnement des travailleurs en difficulté, c'est-à-dire des personnes qui cumulent des difficultés sociales et professionnelles rendant problématique leur accès à l'emploi.

Le FEDER intervient selon 5 priorités :

- Promouvoir l'innovation et l'économie de la connaissance,
- Développer les TIC au service de l'économie et de la société de l'information,
- Soutenir les entreprises dans une démarche de développement territorial,
- Protéger l'environnement, prévenir les risques et adapter les pratiques énergétiques dans une perspective de développement durable,
- Développer les modes de transport alternatifs à la route pour les particuliers et les activités économiques.

**8. A qui s'adresser ?**

Pour chaque région, vous pouvez obtenir les coordonnées de vos interlocuteurs FSE et FEDER sur les sites régionaux, dont vous trouverez la liste ici : <http://www.fse.gouv.fr/vous-etes-candidat/je-me-lance/accéder-a-un-financement/article/les-sites-regionaux>

## QUELQUES INITIATIVES PHARES POUR VIVRE L'EUROPE EN REGION

### En Midi-Pyrénées et en Alsace

#### « Un chapiteau cirque »

L'Exposition « Savez-vous ce que l'Europe sociale peut faire pour vous ? » fait étape à Toulouse (3-5 mai) et Strasbourg (18-19 et 30 mai).



Depuis 2009, la manifestation "Savez-vous ce que l'Europe sociale peut faire pour vous?" s'est installée dans plus de trente villes européennes à l'initiative de la Commission européenne. L'Exposition fera étape à Toulouse du 3 au 5 mai et Strasbourg les 18-19 et 30 mai. Trois jours ouverts à tous pour rencontrer les acteurs de l'Europe sociale et découvrir les interventions de l'Union européenne dans les domaines de l'emploi, de la formation, de l'égalité des chances, mais aussi des exemples d'initiatives soutenues par les Fonds européens FSE/FEDER/FEADER. Café-débats, dégustations, concerts et autres animations donneront à Strasbourg et Toulouse une couleur de fête.

#### Temps forts :

##### Strasbourg

- **Dimanche 30 mai à 12h30** : organisation d'un pique-nique de l'Europe au Jardin des Deux Rives entre la France et l'Allemagne. Un jeu quiz sur l'Europe sociale sera également proposé aux participants.
- **Dimanche 9 mai à 10h25** : à l'occasion de la journée Portes ouvertes du Parlement européen, « Marche de l'Europe » depuis le Conseil de l'Europe jusqu'au Parlement, en présence de Jerzy Buzek, Président du Parlement européen.
- **Dimanche 9 mai à 14h30** : match de football européen au Hall Rhénus à partir de 14h30.

##### Toulouse

- **Mardi 4 mai à 14h** : conférence « Le Fonds social européen en Midi-Pyrénées : les actions financées, le mode d'emploi » dans le Chapiteau Europe sociale.
- **Mercredi 5 mai à 14h** : découvrez la « ville rose » autrement à travers un parcours urbain à vélo sur le thème de l'Europe sociale, guidé par 12 réalisations financées par le FEDER et le FSE. L'occasion d'enrichir ses connaissances en passant un agréable moment. Départ place du Capitole.

### En Ile-de France

#### « La péniche itinérante »

Les vendredi 7 et samedi 8 mai, la « péniche de l'Europe sociale » voguera le long de la Seine et fera escale à La Tournelle, Solferino et Bercy.



Au programme, des tables rondes sur les fondamentaux et les perspectives de l'Europe après 2013, sur l'inclusion sociale et sur le développement durable, avec des témoignages de porteurs de projets. Le jeune public est tout particulièrement convié à cette manifestation qui proposera, le vendredi 7 mai, des animations pour les scolaires dans l'après-midi (jeux/quiz) et une soirée sur la péniche pour les jeunes, avec cocktail, pièce de théâtre et concert.

#### Temps forts :

- **Vendredi 7 mai à 18h30** : soirée sur la péniche pour le grand public avec cocktail, pièce de théâtre, concert (escale : La Tournelle Notre Dame).
- **Samedi 8 mai, 10h30-11h** : table ronde sur l'inclusion sociale, avec un témoignage d'un porteur de projet FSE (escale : Solferino).

## En Franche-Comté

### « La photo à l'honneur »

Du 15 avril au 16 mai, la Franche-Comté se met à l'heure européenne et organise un grand jeu concours grand public basé sur 20 photos d'opérations financées par l'Europe : <http://www.europe-franche-comte.fr/concours.php>.

Un calendrier 2011 sera créé à partir de 12 des 20 photos plébiscitées par le public. Les 5 gagnants se verront remettre 2 places pour une visite de Strasbourg et du Parlement européen.

**Temps fort** : tirage au sort, le 19 mai.

## En Martinique

### Une journée « Spécial Europe dans les caraïbes » dédiée aux plus jeunes

Le jeune public profitera d'une journée d'immersion dans l'Europe organisée sur le front-de-mer de Fort de France le dimanche 9 mai.

Sept ateliers permettront de découvrir l'Europe et ses fondamentaux sous un mode ludique : peintures corporelles aux couleurs de l'Europe, fausses fouilles archéologiques, labyrinthe amérindien avec la découverte du drapeau de l'Europe, initiation à la pirogue traditionnelle amérindienne.

A l'issue de la journée aura lieu une remise des trophées de l'Europe et une dégustation de pâtisseries « spécial Europe dans les caraïbes » pour les gourmands.

#### Temps forts :

- o **Du lundi 3 au dimanche 9 mai** : campagne de communication « Valorisons nos étoiles avec l'Europe » avec la diffusion de spots TV et radio et de publications dans la presse locale.
- o **Dimanche 9 mai** : animations toute la journée sur le front de mer de Fort-de-France.

Venez découvrir les événements et festivités organisés avec les Fonds européens en région : <http://www.leuropesengage.eu> et <http://www.fse.gouv.fr/>

The screenshot shows the 'Journée de l'Europe' website interface. At the top, it features the 'Célebrons l'Europe!' logo and the title 'Journée de l'Europe : les événements en région'. Below this, there is a section titled 'L'EUROPE À L'HONNEUR EN MAI 2010!' with introductory text about the significance of May 9th. A sidebar on the right lists 'Toutes l'actualité Twitter de la Journée de l'Europe en région' with several tweets. The main content area is divided into 'RÉGIONS À LA UNE' (highlighting Martinique, Midi-Pyrénées, Ile de France, and Alsace) and 'TOUS LES ÉVÉNEMENTS' (listing events in Alsace, Aquitaine, and Bretagne). A 'LIENS UTILES' section provides links to the European Commission, FSE en France, and FRADER en France. At the bottom, there are maps for 'EN FRANCE' and 'CHEZ NOS VOISINS EUROPÉENS'.

#### Contacts presse :

Publicis Consultants - Judith Tréhorel & Anne-Catherine Hehl : 01 57 32 86 89 / 86 33  
[judith.trehorel@consultants.publicis.fr](mailto:judith.trehorel@consultants.publicis.fr) • [anne-catherine.hehl@consultants.publicis.fr](mailto:anne-catherine.hehl@consultants.publicis.fr)